Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 3

Rubrik: Les inspecteurs communiquent

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les inspecteurs communiquent

Canton de Vaud

Chers apiculteurs,

L'enquête faite sur les pertes massives de colonies durant l'hiver 2005-2006 a fait l'objet d'un rapport distribué à vos inspecteurs, vos présidents de section et transmis à nos autorités sanitaires, agricoles et apicoles.

Les conditions météo de cet hiver sont aux antipodes de ce que nos protégées ont vécu l'an passé, et pourtant on déplore à nouveau une mortalité importante dans certains ruchers.

Le déclin de l'apiculture s'accentue d'une saison à l'autre. Pour se faire entendre auprès de nos dirigeants, nous devons quantifier les préjudices subis par les apiculteurs, tout en rappelant l'impact économique que subirait le domaine agro-alimentaire sans nos précieuses pollinisatrices. Par conséquent, veuillez déclarer vos pertes au moyen d'un petit courrier au Service vétérinaire, rue César-Roux 37, 1014 Lausanne ou par téléphone à l'inspecteur cantonal des ruchers, au N° 021/864.56.30, avant le 31 mars 2007.

Autres dispositions complémentaires:

- si les ruches ne sont pas vidées immédiatement, il faut les fermer hermétiquement pour éviter le pillage.
- en présence de couvain douteux, aviser votre inspecteur régional qui prélèvera les échantillons pour analyse.
- incinérer les cadres souillés ou avec couvain, les abeilles et les déchets de nettoyage.
- procéder au nettoyage. Désinfection des ruches et de leurs accessoires par raclage, lavage à l'eau de soude et séchage au soleil. Enfin, l'application à la flamme d'une lampe à gaz ou d'un foehn industriel éliminera toutes les bactéries, source de contamination.

Pour tout renseignement, vos agents sanitaires sont à votre disposition.
Bon début de saison, avec mes meilleures salutations.

L'inspecteur cantonal des ruchers
P.-A. Bonzon

Nouveau dans le Chablais: dépôt BIENEN-MEIER

Chère apicultrice, Cher apiculteur,
Nous avons le plaisir de vous informer que dès le 1er mars 2006, vous avez la possibilité de vous approvisionner en articles d'apiculture BIENEN-MEIER. Le dépôt est tenu par:

Pierre-Yves Marlétaz
Rue du Simplon 38, 1880 Bex

Tél. 024 463 38 38 / 079 232 54 86
Fax 024 463 36 24

Monsieur Pierre-Yves Marlétaz est un apiculteur expérimenté. Il s'occupe de ses abeilles depuis une trentaine d'années et il est à même de vous conseiller.

Heures d'ouverture:

Lundi:	Fermé le matin	13 h 30 - 18 h 00
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi:	7 h 30 - 12 h 00	13 h 30 - 18 h 00
Samedi:	8 h 00 - 12 h 00	Fermé l'après-midi

Réception de vieille cire: durant la première semaine des mois de mars à octobre.

Votre avantage:

- **Pas de frais de port.** L'expédition collective à l'adresse de BIENEN-MEIER est assurée par nos soins.
- **Mise à dispostition de sacs pour vieille cire avec étiquette à adresse.**

Notre dépôt dispose d'un assortiment fourni d'articles pour l'apiculture, d'aliments pour abeilles (Vitalis, Apifonda, Apiinvert, etc.) de cires gaufrées (rayons ULTRA), de cadres, de vêtements de protection, de bocaux et de bidons à miel, de ruches, etc.

Nous adaptons constamment l'offre à la demande.

Rendez-nous visite prochainement pour voir notre exposition et notre assortiment. Vous recevrez le nouveau catalogue BIENEN-MEIER et un présent utile pour votre rucher.

Nous formons nos meilleurs voeux de succès pour la saison apicole à venir et nous réjouissons de votre prochaine visite.

BIENEN MEIER KÜNTEN
Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1, 5444 Künten
Tél. (056) 485 92 50
Fax (056) 485 92 55
www.bienen-meier.ch

flexible
innovatrice
rapide